



Extrait du Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

<http://chez-albert.fr/terra-fecundis-patrons-syndicats.html>

Les patrons signent et ne posent pas de questions

« Si on a plus besoin d'eux, ils ne sont plus là »

- Feuilletons - L'intérim de la terre -



Date de mise en ligne : lundi 21 octobre 2013

Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

Au téléphone, les employeurs hésitent. Ils reconnaissent sans mal que l'emploi des Équatoriens en passant par l'agence d'intérim espagnole Terra Fecundis présente de grands avantages. Mais peu savent précisément comment l'entreprise fonctionne.

« *Je n'ai encore jamais fait appel à eux, mais j'avoue que c'est tentant, je ne sais pas trop comment ça marche* » explique l'épouse d'un employeur agricole. Depuis quelques années, ce couple réduit fortement sa production à cause de difficultés de personnels. Sans entrer plus dans les détails, elle évoque une affaire en justice survenue à cause d'un employé mécontent. « *Avec Terra Fecundis on peut éviter tous ces problèmes, ils offrent une flexibilité que l'on ne peut plus avoir* ». Cette flexibilité, les employeurs l'ont perdue depuis que des saisonniers en contrats OMI ont fait valoir leurs droits [1]. Reconnaisant qu'il faut éviter les abus, elle s'indigne. « *À cause de certains employeurs malhonnêtes qui ont réellement dépassé les bornes, nous sommes aujourd'hui obligés de tout déclarer dans les moindres détails. Neuf documents par employés !* ». Terra Fecundis permet de contourner ces contraintes. « *Nous n'avons pas de fiches de paie à remplir* ».

MAIN D'OEUVRE DOCILE. Cette simplicité laisse néanmoins les syndicats sceptiques sur les méthodes employées par l'agence d'intérim. Jean-Yves Constantin, membre du Codetras (Collectif de défense des travailleurs étrangers dans l'agriculture des Bouches du Rhône) et syndicaliste de la CFDT, explique que d'après ses recherches sur ce sujet, son fonctionnement côté patronal est très avantageux. « *Les ressources humaines sont devenues une contrainte. Plus les employeurs s'en éloignent, mieux c'est* ». Puisque l'entreprise est basée en Espagne, en France, il n'y a rien à déclarer. Tout est fait dans le pays d'implantation. « *Il s'agit d'une main d'oeuvre très docile, car non revendicative* ». Il évoque le cas d'une entreprise, près de Saint Martin de Crau, ayant connu de grosses difficultés financières. Contraints de revoir leur modèle économique, les gérants de cette exploitation ont licencié une très grande partie de leur personnel permanent pour n'en garder à peine 10% et embaucher le reste grâce à Terra Fecundis.

« *Quand on a besoin d'eux ils sont là, si on n'en a plus besoin, ils ne sont plus là* ». Madame B. ne peut que louer la simplicité du système Terra Fecundis. Dirigeante d'une exploitation agricole à Arles, elle se dit très satisfaite des prestations qu'elle a reçues. Si elle avoue payer un peu plus cher que pour les autres employés, elle se réjouit de n'avoir plus de bulletin de salaire à remplir, et d'avoir une main d'oeuvre « de dépannage » à disposition dans de très brefs délais. Si elle sait qu'ils arrivent et repartent en bus, elle n'a pas idée de l'endroit où ils logent, ni de la somme qu'ils touchent à la fin du contrat pour lequel elle a signé.

HEURES SUPPLÉMENTAIRES. Apparemment, les saisonniers équatoriens sont payés au SMIC français. Mais des zones d'ombres persistent selon Serge Bouliti, président de la section agro-alimentaire de la CGT des Bouches-du-Rhône. Confronté à un bulletin de salaire Terra Fecundis que nous nous sommes procuré, il s'étonne. « *Le taux horaire n'est pas mentionné, il n'est même pas question du nombre d'heures effectuées, ni même d'éventuelles heures supplémentaires* ». Au Point d'accès au droit des étrangers à Tarascon, Ursula Warmbrodt s'inquiète aussi beaucoup de l'opacité de ce système. « *Les feuilles de paie ne font sans doute rien paraître d'illégal, mais combien d'heures font-ils réellement par jour ?* ». Selon elle, les Équatoriens effectueraient des journées bien plus longues que les saisonniers français. Des journées dépassant parfois les dix heures de travail.

Sous des aspects très paternalistes [2], l'entreprise semble avoir trouvé un moyen efficace de déjouer les difficultés économiques du secteur agricole. Car la crise est profonde. « *Nous avons déposé le bilan début janvier* » raconte le gérant d'une autre exploitation de la région. Entre les charges, l'achat des graines et le personnel, cette entreprise

n'a pas su s'en sortir. « *Quand on produit pour deux euros, et qu'on vend à un euro, on n'y arrive pas* ». L'extrême compétitivité du secteur agricole et la pression à la baisse sur les prix via la grande distribution a poussé beaucoup de domaines de la Crau à fermer leurs portes ou à se reconvertir.

La discrétion absolue de Terra Fecundis complique la tâche de ceux qui aimeraient en apprendre davantage. Ursula Warmbrodt raconte qu'elle n'a pas pu approcher les saisonniers équatoriens. Non seulement la barrière de la langue rend le contact plus difficile, mais au-delà, les employés ne s'épanchent jamais sur les questions de salaires ou de condition de travail. Une discrétion que les employeurs alimentent également, n'étant pas plus informés et ne cherchant pas à l'être. « *De toute façon, les Français ne veulent pas de travail ! Foutez nous la paix, je sais comment ça se passe, après ils nous envoient la CGT au cul !* », s'insurge, la gérante d'une exploitation de la Crau, à peine le sujet évoqué. Selon nos sources, cette entreprise est connue pour les piètres conditions de travail dans ses champs. « *Sans les Roumains et les Équatoriens, beaucoup d'entreprises du monde agricole auraient fermé ! Les Équatoriens, ils sont payés comme des Français ne vous inquiétez pas* » reprend-elle sèchement, avant de raccrocher.

Prochain épisode : Terra Fecundis intérim, banque et immobilier

En ligne le 28 octobre

[1] Voir épisode 2.

[2] Voir épisode 1 et notre prochain épisode.